Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-212203699-20260710-2026_027-DE

COMMUNE DE TRÉMEUR
(Côtes d'Armor)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le dix du mois de juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CORBEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 juillet 2026.

Présents : CORBEL Guy - DESAINT DENIS Françoise - DESAINT DENIS Adeline - DESCHAMPS Marie-Noëlle - ÉON-SALABERT Fanny - HAGUET Guillaume - MEUNIER Romain - PERRAULT Stéphane - POINÇU Sandra - RENAULT Ludovic - SAMSON Pierrick - SAUX Frédéric - VELY Isabelle

Absents : SPILEMONT Juliette (pouvoir à VELY Isabelle) - FIERDEHAICHE Frédéric (pouvoir à POINÇU Sandra) - HAGUET Guillaume.

Madame Fanny ÉON-SALABERT est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-027 - Validation du devis d'Enedis pour les travaux de déplacement d'ouvrage 2 rue de l'Abbaye

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder au déplacement d'un ouvrage du réseau public de distribution d'électricité situé au 2 rue de l'Abbaye afin de permettre la réalisation du projet communal.

À cet effet, Enedis a transmis un devis relatif à ces travaux. Il est proposé au Conseil municipal d'approuver ce devis et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer, ainsi que tout document nécessaire à la bonne exécution de cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Approuve** le devis présenté par Enedis pour les travaux de déplacement d'ouvrage au 2 rue de l'Abbaye, pour un montant de **8 716,71 € TTC** ;
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le devis correspondant ainsi que tous les documents afférents à ce dossier ;
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits (ou seront inscrits) au budget communal.

Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Guy CORBEL

MAIRIE DE TREMEUR
Côtes d'Armor

La secrétaire,
Fanny ÉON-SALABERT